

Le 29/05/2018

Monsieur le Maire

Mesdames Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Mesdames,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 5 JUIN 2018 à 20h30
Salle du Conseil - Mairie**

Ordre du jour :

- Désignation d'un membre au sein de la commission Santé de la Communauté de communes
- Transfert des excédents eau et assainissement
- Avenant n°1 maîtrise d'œuvre extension et réhabilitation du restaurant scolaire communal de la Renardière
- Avenant n°1 rénovation et étanchéité de la toiture terrasse et de l'isolation école primaire publique Renardière
- Tableau des effectifs du personnel communal
- Délibération fixant le nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du CHSCT et du CT
- Temps partiel de droit pour un attaché territorial
- Remboursement d'un agent de la visite médicale pour le permis C
- Détermination des tranches de quotient familial applicables aux tarifs de restauration scolaire – mercredis créatifs et accueil périscolaire pour les enfants hors commune
- Participation classes de découverte année scolaire 2018/2019 – CM1 et CM2
- Participation classes de découverte collège année scolaire 2018/2019
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
- Convention SDIS pour l'accueil des enfants des sapeurs-pompiers volontaires pendant le temps périscolaire lors des interventions
- Tarifs annuels adhésion danse 2018/2019
- Tarifs école de danse 2018/2019
- Convention de prêt de shorts pour le spectacle de danse avec le Basket Club Roëzéen
- Convention de coopération pour le développement du Promenoir, centre de ressources sur la poésie
- Convention « partir en livres » avec la Communauté de communes
- Renouvellement convention d'occupation du domaine public SNCF RESEAU (Parc des Sports)
- Régularisation foncière d'un empiètement sur domaine public, désaffection, déclassement et cession à M. et Mme Papin de la parcelle AM470
- Préemption d'une partie de la parcelle AK15 en bord de Sarthe
- Accord projet de vente des pavillons cité des Acacias par Sarthe Habitat
- Protocole participation citoyenne avec la gendarmerie et la Préfecture
- Tirage au sort des jurés d'assise
- Indemnité de gardiennage église
- Etude des DIA
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-SUR-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr